



association pour
la prévention
de la torture

AMNESTY
INTERNATIONAL



Amnesty International
Section Suisse
Speichergasse 33
CH-3001 Berne
T +41 (0)31 307 22 22
www.amnesty.ch



association pour
la prévention
de la torture

Association pour la Prévention
de la Torture - APT
C.P. 137
CH-1211 Genève 19
T +41 (0)22 919 21 70
www.apr.ch

Table ronde

Mise à l'isolement et haute sécurité

Jeudi 26 juin 2014, 9h30 - 12h
Aula du Centre culturel Progr, Berne

Avec le soutien de :



Photo : Samuel Bollendorf

Programme

- 9h30 Accueil, café
- 10h Mots de bienvenue
Manon Schick, Amnesty International Section suisse,
Directrice générale
- 10h10 L'isolement cellulaire : aperçu des principaux enjeux et recommandations internationales
Barbara Bernath, Cheffe des opérations, Association pour la Prévention de la Torture
- 10h20 Cadre juridique suisse et garanties concernant l'isolement
Prof. Jörg Künzli, Université de Berne, Centre suisse de compétences pour les droits humains
- 10h40 Détention pour motifs de sécurité en Suisse : constats et recommandations de la Commission Nationale pour la Prévention de la Torture (CNPT)
Leo Näf, Vice-Président de la CNPT
- 11h Débat modéré par **Manon Schick** :
- **Beatrice Métraux**, Conseillère d'État en charge du Département des institutions et de la sécurité, Vaud
 - **Markus D'Angelo**, Avocat, Chef de la Section de l'application des peines et mesures du Canton de Berne
 - **Marcel Ruf**, Établissement d'exécution de peines de Lenzburg
 - **Barbara Bernath**
 - **Jörg Künzli**
 - **Leo Näf**
- 12h Collation

Mise à l'isolement et haute sécurité

L'Association pour la prévention de la torture (APT) et Amnesty International organisent une table ronde sur le thème de la mise à l'isolement dans les quartiers de haute sécurité et des questions de droits humains qui se posent en Suisse en lien avec cette pratique.

Des représentant·e-s des Cantons, des établissements d'exécution des peines, de la Commission Nationale de Prévention de la Torture (CNPT) ainsi que du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) et de la société civile participeront à cette table ronde.

Cet évènement vise à éclairer la pratique de la mise à l'isolement et de la détention dans les quartiers de haute sécurité en Suisse, ainsi qu'à attirer l'attention tant des politicien·n-es, des autorités que de la société civile sur cette problématique sous l'angle des droits humains.

La thématique de la mise à l'isolement en quartiers de haute sécurité est traitée dans le rapport annuel de la CNPT (parution en juin 2014) et fait l'objet d'une expertise du CSDH, réalisée en mars 2014 et mandatée par l'Office fédéral de la justice.

Date et heure : jeudi 26 juin 2014, de 9h30 à 12h

Lieu : Aula du Centre culturel Progr
Speichergasse 4, 3011 Berne

Entrée libre, interprétation français-allemand

Inscription à : isolement@amnesty.ch